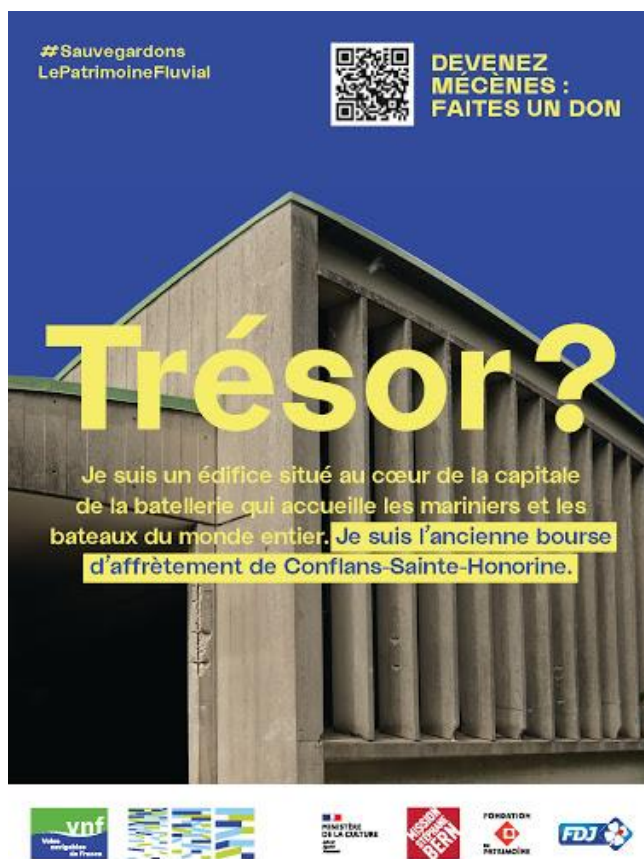


REVUE DE PRESSE



RÉNOVATION DE LA BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE CONFLANS : LA MISSION MÉCÉNAT DE VNF ET LA FONDATION DU PATRIMOINE LANCENT UN APPEL AUX DONS

SOMMAIRE

La Gazette	Un appel aux dons pour rénover la bourse d'affrètement <i>Paru le 18 novembre 2020</i>
Actu 78	Conflans-Sainte-Honorine. Un appel aux dons pour rénover la bourse d'affrètement <i>Paru le 22 novembre 2020</i>
Construction Cayola	Rénovation de la Bourse d'affrètement de Conflans <i>Paru le 24 novembre 2020</i>
La Gazette en Yvelines	Un appel aux dons pour remettre à flot l'ancienne bourse d'affrètement <i>Paru le 25 novembre 2020</i>
La Gazette en Yvelines.fr	Un appel aux dons pour remettre à flot l'ancienne bourse d'affrètement <i>Paru le 27 novembre 2020</i>
Le Parisien 78.fr	Yvelines : le Loto et un appel aux dons pour sauver le temple de la batellerie <i>Paru le 1^{er} décembre 2020</i>
Le Parisien 78	Il faut sauver le temple de la batellerie <i>Paru le 2 décembre 2020</i>
Le Courrier des Yvelines	Bourse d'affrètement : appel aux dons pour la rénover <i>Paru le 16 décembre 2020</i>
Voltage	Mission Patrimoine : 1,4 millions d'euros attribués pour huit sites en Ile-de-France <i>Paru le 6 janvier 2021</i>
Actu 78	Yvelines. Mission patrimoine : 292 000 € d'aides pour la rénovation de la bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine <i>Paru le 7 janvier 2021</i>
France Bleu Île-de-France	Mission Patrimoine : près de 1,4 millions d'euros d'aides accordées pour huit sites en Ile-de-France <i>Paru le 7 janvier 2021</i>
L'Echo	292 000 euros d'aides pour la rénovation de la bourse d'affrètement <i>Édition du 13 au 19 janvier 2021</i>

Paru le 18 novembre 2020

■ **CONFLANS**

Un appel aux dons pour rénover la bourse d'affrètement

Située au cœur de la capitale de la Batellerie, la bourse d'affrètement des Voies navigables de France (Vnf) fait partie des 101 projets retenus dans le cadre de la Mission Patrimoine. La bonne nouvelle avait été annoncée par Stéphane Bern, fin août à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Afin de faire revivre le patrimoine fluvial, la mission Mécénat de Vnf, en partenariat avec la fondation du Patrimoine, a décidé de lancer un appel aux dons pour la restauration du bâtiment, construit en 1958 par les frères Arsène-Henry connus pour être les initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut.

Inspirée des œuvres de Le Corbusier, la bourse d'affrètement a été répertoriée dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France, en 2019.



La bourse d'affrètement des Voies navigables de France (Vnf) abrite un foyer pour migrants depuis 2016. Ce dernier sera délocalisé en 2021.

**Chantier
à un million
d'euros
minimum**

La bâtisse n'a pas été épargnée par le temps, même si des

espaces dortoirs et sanitaires ont été construits récemment. Néanmoins, elle n'est plus adaptée à l'accueil des personnes et nécessite une réhabilitation complète.

Pour l'instant, le montant alloué dans le cadre de la mission Bern n'a pas encore été dévoilé. Cependant, le coût des travaux de rénovation de la bourse d'affrètement est connu. Un

million d'euros minimum sera, en effet, nécessaire pour des travaux d'aménagement des locaux. Le bâtiment doit être mis en conformité et remis en l'état à l'identique. Pour y parvenir, une partie du chantier sera réalisée à l'aide d'un chantier d'insertion.

Les locaux abritent actuellement un foyer pour migrants tibétains, depuis 2016. Pour

rappel, le lieu n'est plus utilisé pour la navigation fluviale depuis 2000. Le foyer, qui sera délocalisé en 2021, laissera la place au siège de la représentation locale de Vnf qui doit s'y installer d'ici à 2022.

Maxime LAFFIAC

▲ Pour faire un don, se rendre sur le site de Voies navigables de France.

Paru le 22 novembre 2020

Conflans-Sainte-Honorine. Un appel aux dons pour rénover la bourse d'affrètement

Les anciens locaux des Voies navigables de France (Vnf), à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) font partie des 101 projets retenus dans le cadre de la Mission Patrimoine.



La bourse d'affrètement des Voies navigables de France (Vnf) abrite un foyer pour migrants depuis 2016. Ce dernier sera délocalisé en 2021. (©La Gazette du Val-d'Oise)

Située au cœur de **Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines)**, la **bourse d'affrètement des Voies navigables de France (Vnf)** fait partie des 101 projets retenus dans le cadre de la **Mission Patrimoine**.

La bonne nouvelle avait été annoncée par **Stéphane Bern**, fin août à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Afin de faire revivre le patrimoine fluvial, la mission Mécénat de Vnf, en partenariat avec la fondation du Patrimoine, a décidé de lancer un appel aux dons pour la restauration du

bâtiment, construit en 1958 par les frères Arsène-Henry connus pour être les initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut.

Inspirée des œuvres de Le Corbusier, la bourse d'affrètement a été répertoriée dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France, en 2019.

Chantier à un million d'euros minimum

La bâtisse n'a pas été épargnée par le temps, même si des espaces dortoirs et sanitaires ont été construits récemment. Néanmoins, elle n'est plus adaptée à l'accueil des personnes et nécessite une réhabilitation complète.

Pour l'instant, le montant alloué dans le cadre de la mission Bern n'a pas encore été dévoilé. Cependant, le coût des travaux de rénovation de la bourse d'affrètement est connu. Un million d'euros minimum sera, en effet, nécessaire pour des travaux d'aménagement des locaux.

Le bâtiment doit être mis en conformité et remis en l'état à l'identique. Pour y parvenir, une partie du chantier sera réalisée à l'aide d'un chantier d'insertion.

Les locaux abritent actuellement un foyer pour migrants tibétains, depuis 2016. Pour rappel, le lieu n'est plus utilisé pour la navigation fluviale depuis 2000. Le foyer, qui sera délocalisé en 2021, laissera la place au siège de la représentation locale de Vnf qui doit s'y installer d'ici à 2022

Pour faire un don, se rendre sur le site des Voies navigables de France.

Paru le 24 novembre 2020

Rénovation de la Bourse d'affrètement de Conflans



Reconnue en péril, la Bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine s'apprête à faire l'objet d'un important chantier de rénovation. Parce que le budget ne sera pas suffisant, le bâtiment fait appel aux dons.

Le site de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) a été construit en 1958 par les frères Arsène-Henry, figures du Mouvement Moderne et initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut, pour accueillir la bourse d'affrètement de la circonscription de Conflans qui couvre 155 km sur la Seine et l'Oise.

Ce bâtiment, inspiré des œuvres de Le Corbusier, a été répertorié dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France en 2019. À l'heure actuelle, l'association La Pierre Blanche siège au sein de la Bourse et abrite un foyer de migrants tibétains dans le cadre d'une convention tripartite avec l'État et VNF.

En 2021, l'association déménagera dans des locaux plus adaptés aux besoins de ses locataires et laissera place à des travaux d'envergure : mise en conformité du bâtiment et remise en état à l'identique. La réhabilitation du site permettra d'y installer le siège de l'unité territoriale.

Ces travaux seront aussi l'occasion de faire revivre le patrimoine public en valorisant l'histoire de la batellerie et de répondre aux enjeux stratégiques de recrutement grâce à un accès facilité aux transports en commun.

Crédit photo : DR

Paru le 25 novembre 2020

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Un appel aux dons pour remettre à flot l'ancienne bourse d'affrètement

Voies navigables de France lance un appel aux dons pour la restauration du bâtiment construit en 1958. L'organisme espère récolter un million d'euros.

« Faire revivre le patrimoine fluvial », est le souhait de Voies navigables de France (VNF) en restaurant l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine, détériorée par le temps. Pour atteindre ce cap, VNF a lancé, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, un appel aux dons en espérant récolter près d'un million d'euros.

Construit en 1958, le bâtiment situé au Pointil, « a vu ses murs se détériorer au fil des années », indique la mission mécénat de VNF dans un communiqué. Il accueille depuis 2016 le centre d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, géré par l'association conflanaise La pierre blanche.

« En 2021, l'association déménagera dans des locaux plus adaptés aux besoins de ses locataires et laissera place à des travaux d'envvergure : mise en conformité du bâtiment et remise en état à l'identique », détaille d'ailleurs

VNF qui prévoit, une fois la réhabilitation faite, d'y installer le siège de son unité territoriale.

Comme l'indiquait *La Gazette* en septembre dernier, le site a été sélectionné par le loto de la Mission patrimoine dont les recettes financeront, en partie, les travaux d'un coût total estimé à deux millions d'euros. ■



« Une mise en conformité du bâtiment et remise en état à l'identique » devraient être menées après le départ, en 2021, des demandeurs d'asile, accueillis ici depuis 2016.

Paru le 27 novembre 2020



« Faire revivre le patrimoine fluvial », est le souhait de Voies navigables de France (VNF) en restaurant l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine, détériorée par le temps. Pour atteindre ce cap, VNF a lancé, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, un appel aux dons en espérant récolter près d'un million d'euros.

Construit en 1958, le bâtiment situé au Pointil, « a vu ses murs se détériorer au fil des années », indique la mission mécénat de VNF dans un communiqué. Il accueille depuis 2016 le centre d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, géré par l'association conflanaise La pierre blanche.

« En 2021, l'association déménagera dans des locaux plus adaptés aux besoins de ses locataires et laissera place à des travaux d'envergure : mise en conformité du bâtiment et remise en état à l'identique », détaille d'ailleurs VNF qui prévoit, une fois la réhabilitation faite, d'y installer le siège de son unité territoriale.

Comme l'indiquait La Gazette en septembre dernier, le site a été sélectionné par le loto de la Mission patrimoine dont les recettes financeront, en partie, les travaux d'un coût total estimé à deux millions d'euros.

Paru le 1^{er} décembre 2020

Yvelines : le Loto et un appel aux dons pour sauver le temple de la batellerie

Les Voies Navigables de France (VNF) tentent de réunir les fonds nécessaires à la restauration de l'emblématique bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine. Laquelle a tapé dans l'œil de Stéphane Bern.



Conflans-Sainte-Honorine. Le site a longtemps été le cœur économique du trafic fluvial en Ile-de-France. Il est désaffecté depuis 2000. DR

Offrir une seconde vie à un haut lieu de la batellerie en Ile-de-France. Voilà tout l'enjeu des prochains mois pour les Voies Navigables de France (VNF), le propriétaire de l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines.

Ce bâtiment des années 1950 est inscrit depuis 2019 à l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région. Cette construction brute inspirée directement des œuvres architecturales de Le Corbusier, a aussi une certaine cote auprès de l'animateur télé Stéphane Bern puisqu'elle figure parmi les 101 sites retenus dans son désormais célèbre Loto du Patrimoine.

Sans le coup de pouce de la Française des jeux, rien n'aurait sans doute été possible. Mais afin de boucler le budget prévisionnel du chantier, la mission mécénat de VNF a aussi lancé un appel aux dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Une première pour l'opérateur national du trafic fluvial. « Le coût de la restauration du site est estimé à 1,4 M€, explique Laurent Adnet, chef de la mission. L'enveloppe qui nous sera accordée par la Française des jeux ne couvrira pas l'intégralité du montant. »

« Certains marinières s'écharpaient parce qu'ils n'avaient pas obtenu le marché »

Les tickets de grattage sont en vente depuis la rentrée. Mais le montant versé par le troisième Loto du Patrimoine ne sera connu qu'au mois de janvier. « D'ici là nous espérons réunir des fonds auprès de la population locale », poursuit le responsable.

Une population locale qui s'y connaît plus que n'importe quelle autre en matière de transport fluvial. « Conflans a une histoire forte avec la batellerie, elle est considérée comme la capitale nationale de cette activité et elle abrite également un musée totalement consacré à cette filière mais aussi à la vie des marinières », explique Vianney Boeuf, chef de l'unité territoriale de VNF.

La bourse d'affrètement a été élevée en 1958 sur les plans des frères architectes Arsène-Henry, prix de Rome, figures du Mouvement moderne et initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut. Posée sur pilotis, elle se caractérise notamment par sa forme cubique avec sa façade ouverte constituée d'une immense baie vitrée.

Jusqu'en 2000, elle était la véritable plaque tournante du transport fluvial sur la Seine et l'Oise. A l'époque, les bateliers y découvraient les offres qui étaient affichées par destination sur un tableau mural avec la qualité de la marchandise, le tonnage, le prix de fret et les dates de mises à quai. « La salle était remplie, c'était une fourmilière, se souvient Christophe Dupuis qui y accompagnait son père Max, capitaine de la péniche Le Drac. Un employé énumérait les différents voyages et les bateliers criaient : je prends ! »

Plus d'une cinquantaine de patrons de péniche fréquentaient l'établissement en quête de marchandises à transporter : des céréales, de la farine, du sable ou encore du charbon. Ils rejoignaient les ports du Havre et de Rouen en Normandie mais certains prenaient aussi la direction du nord de l'Europe.

« C'était surtout un lieu de rencontre, l'ambiance y était agréable, raconte encore Christophe Dupuis. Certains marinières s'écharpaient avec d'autres parce qu'ils n'avaient pas obtenu le marché. En fait, les plus anciens étaient toujours prioritaires. »

Elle pourrait retrouver une fonction dans l'activité fluviale

Désaffecté, le site accueille depuis septembre 2016, des réfugiés encadrés par l'association La Pierre Blanche. Ils doivent quitter les lieux l'an prochain avant le début du chantier de mise en conformité prévu en septembre 2021. Des travaux lourds sont à prévoir sur l'ensemble du site, VNF évoquant l'état « médiocre » du bâti « qui a subi un affaissement ainsi que plusieurs fissurations ». Le second œuvre est également « fortement détérioré ».

A terme, VNF souhaite redonner à la bourse d'affrètement une fonction dans l'activité fluviale. Il s'agit en effet de la transformer en siège pour l'unité territoriale d'itinéraires des boucles de la Seine aujourd'hui installée à Bougival, un site jugé moins accessible, et de fait moins attractif.

Paru le 2 décembre 2020

Il faut sauver le temple de la batellerie

Voies Navigables de France a lancé un appel aux dons pour restaurer la bourse d'affrètement, jadis plaque tournante du transport fluvial sur la Seine et l'Oise. Un site retenu par Stéphane Bern.

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE | 78

PAR YVES FOSSEY

OFFRIR une seconde vie à un haut lieu de la batellerie en Ile-de-France. Voilà tout l'enjeu des prochains mois pour les Voies Navigables de France (VNF), le propriétaire de l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines.

Ce bâtiment des années 1950 est inscrit depuis 2019 à l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région. Cette construction brute inspirée directement des œuvres architecturales de Le Corbusier, a aussi une certaine cote auprès de l'animateur télé Stéphane Bern puisqu'elle figure parmi les 101 sites retenus dans son désormais célèbre Loto du Patrimoine.

Sans le coup de pouce de la Française des jeux, rien n'aurait sans doute été possible. Mais afin de boucler le budget prévisionnel du chantier, la mission mécénat de VNF a aussi lancé un appel aux dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Une première pour l'opérateur national du trafic fluvial. « Le coût de la restauration du site est estimé à 1,4 M€, explique Laurent Adnet, chef de la mission. L'enveloppe qui nous sera accordée par la Française des jeux ne couvrira pas l'intégralité du montant. »

« Certains marins s'échappaient parce qu'ils n'avaient pas obtenu le marché »

Les tickets de grattage sont en vente depuis la rentrée. Mais le montant versé par le troisième Loto du Patrimoine ne sera connu qu'au mois de jan-



Conflans-Sainte-Honorine. Ce cube de béton brut sur pilotis érigé en 1958 est le témoin d'une époque qui a pris fin en 2000. C'est dans la grande salle (ci-dessus) que les offres de transport fluvial étaient à saisir.



vier. « D'ici là nous espérons réunir des fonds auprès de la population locale », poursuit le responsable.

Une population locale qui s'y connaît plus que n'importe quelle autre en matière de transport fluvial. « Conflans a une histoire forte avec la batellerie, elle est considérée comme la capitale nationale de cette activité et elle abrite également un musée totalement consacré à cette filière

mais aussi à la vie des marins », explique Vianney Boeuf, chef de l'unité territoriale de VNF.

La bourse d'affrètement a été élevée en 1958 sur les plans des frères architectes Arsène-Henry, prix de Rome, figures du Mouvement moderne et initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut. Posée sur pilotis, elle se caractérise notamment par sa forme cu-

bique avec sa façade ouverte constituée d'une immense baie vitrée.

Jusqu'en 2000, elle était la véritable plaque tournante du transport fluvial sur la Seine et l'Oise. A l'époque, les bateliers y découvraient les offres qui étaient affichées par destination sur un tableau mural avec la qualité de la marchandise, le tonnage, le prix de fret et les dates de mises à quai. « La salle était remplie, c'était

une fourmilière, se souvient Christophe Dupuis qui y accompagnait son père Max, capitaine de la péniche Le Drac. Un employé énumérait les différents voyages et les bateliers criaient : *je prends !* »

Plus d'une cinquantaine de patrons de péniche fréquentaient l'établissement en quête de marchandises à transporter : des céréales, de la farine, du sable ou encore du charbon. Ils rejoignaient les

ports du Havre et de Rouen en Normandie mais certains prenaient aussi la direction du nord de l'Europe.

« C'était surtout un lieu de rencontre, l'ambiance y était agréable, raconte encore Christophe Dupuis. Certains marins s'échappaient avec d'autres parce qu'ils n'avaient pas obtenu le marché. En fait, les plus anciens étaient toujours prioritaires. »

Elle pourrait retrouver une fonction dans l'activité fluviale

Désaffecté, le site accueille depuis septembre 2016, des réfugiés encadrés par l'association La Pierre Blanche. Ils doivent quitter les lieux l'an prochain avant le début du chantier de mise en conformité prévu en septembre 2021. Des travaux lourds sont à prévoir sur l'ensemble du site, VNF évoquant l'état

« médiocre » du bâti « qui a subi un affaissement ainsi que plusieurs fissurations ». Le second œuvre est également « fortement détérioré ».

A terme, VNF souhaite redonner à la bourse d'affrètement une fonction dans l'activité fluviale. Il s'agit en effet de la transformer en siège pour l'unité territoriale d'itinéraires des boucles de la Seine aujourd'hui installée à Bougival, un site jugé moins accessible, et de fait moins attractif.



Paru le 16 décembre 2020

Bourse d'affrètement : appel aux dons pour la rénover

Située au cœur de Conflans-Sainte-Honorine, la bourse d'affrètement des Voies navigables de France (VNF) fait partie des 101 projets retenus dans le cadre de la Mission Patrimoine.

La bonne nouvelle avait été annoncée par Stéphane Bern, fin août à Montreuil (93).

Afin de faire revivre le patrimoine fluvial, la mission Mécénat de VNF, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a décidé de lancer un appel aux dons pour la restauration du bâtiment, construit en 1958 par les frères Arsène-Henry connus pour être les initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut.

Inspirée des œuvres de Le Corbusier, la bourse d'affrè-

tement a été répertoriée dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France, en 2019.

Chantier à un million d'euros minimum

La bâtisse n'a pas été épargnée par le temps, même si des espaces dotoirs et sanitaires ont été construits récemment. Néanmoins, elle n'est plus adaptée à l'accueil des personnes et nécessite une réhabilitation complète.

Pour l'instant, le montant alloué dans le cadre de la mission Bern n'a pas encore été dévoilé. Cependant, le coût des travaux de rénovation de la bourse d'affrètement est connu. Un million d'euros minimum sera, en effet, nécessaire pour des travaux de

rénovation des locaux. Le bâtiment doit être mis en conformité et remis en l'état à l'identique. Pour y parvenir, une partie des travaux sera réalisée à l'aide d'un chantier d'insertion.

Les locaux abritent actuellement un foyer pour migrants tibétains, depuis 2016. Pour rappel, le lieu n'est plus utilisé pour la navigation fluviale depuis 2000. Le foyer, censé être délocalisé en 2021, laissera la place au siège de la représentation locale de VNF qui doit s'y installer d'ici à 2022.

M. L.

■ PRATIQUE

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/70841

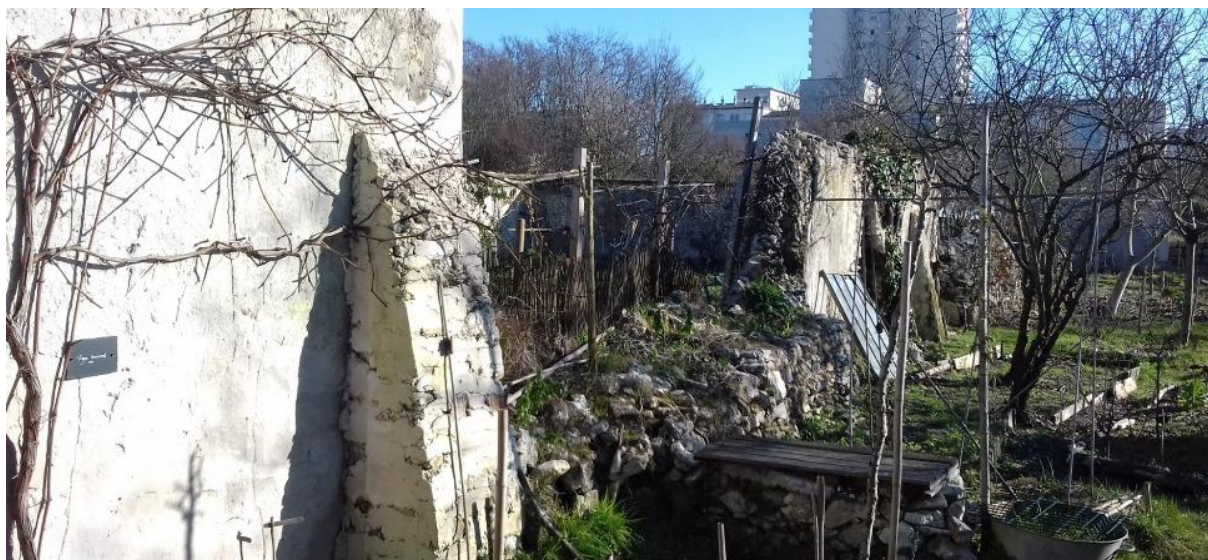


Voies navigables de France lance un appel aux dons pour financer la remise en état de la bourse d'affrètement à Conflans-Sainte-Honorine.



Paru le 6 janvier 2021

Mission Patrimoine : 1,4 millions d'euros attribués pour huit sites en Ile-de-France



Une enveloppe de 300 000 euros sera débloquée pour restaurer les murs à pêches de Montreuil.

Crédit photo : Mission Patrimoine

La mission Patrimoine soutenue par Stéphane Bern vient de publier le montant des aides qu'elle a décidées d'accorder à différents sites franciliens. Au total, une somme d'1,4 millions d'euros sera partagée entre huit sites sélectionnés l'an dernier.

[La mission Patrimoine](#) a rendu sa copie. Au terme d'un processus de sélection débuté l'an dernier, elle vient de publier le montant des aides financières attribuées aux huit sites franciliens auxquels elle a souhaité apporter son soutien. Au total, une somme d'1,4 millions d'euros sera distribuée. Cet argent provient essentiellement du loto du patrimoine organisé par la Française des jeux. Au niveau national, 101 projets sont ainsi financés pour un montant total de 15,2 millions d'euros. Chaque site ne pourra pas toucher plus de 300 000 d'euros.

En Ile-de-France, deux sites ont décroché le jackpot. Une enveloppe de 300 000 euros sera versée pour la restauration des murs à pêches de Montreuil en Seine-Saint-Denis. La même

somme sera débloquée pour la réhabilitation de la maison de l'acteur Gérard Philippe à Cergy dans le Val-d'Oise. De son côté, la Bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines recevra 292 000 euros.

La mission du Patrimoine a également accordé 166 000 euros pour le Cellier médiéval d'Ourscamp à Paris, 151 000 euros pour le château de Forges en Seine-et-Marne et 97 000 euros pour la Glacière sud et Glacière-chapelle à Vanves dans les Hauts-de-Seine. Enfin, le parc Boussard à Lardy en Essonne touchera 78 000 euros et le colombier de Périgny-sur-Yerres dans le Val-de-Marne recevra 12 000 euros. Ces aides financières seront versées par [la fondation du patrimoine](#) au fur et à mesure de la progression des travaux.

Paru le 7 janvier 2021

Yvelines. Mission patrimoine : 292 000 € d'aides pour la rénovation de la bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine

Retenue par la Mission patrimoine dirigée par Stéphane Bern, la bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine bénéficiera d'une aide de 292 000 € pour sa rénovation.



La bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine percevra une aide de 292 000 € de la part de la Mission patrimoine dirigée par Stéphane Bern. (©Le Courrier des Yvelines)

292 000 €. C'est le montant qui sera versé par la [Mission patrimoine](#) pour la sauvegarde du patrimoine français, dirigée par **Stéphane Bern**, en vue de la rénovation de la **bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines)**.

Le projet, porté par [Voies Navigables de France \(VNF\)](#), avait été sélectionné, en août dernier, parmi les **101** retenus pour l'année 2020 par la Mission patrimoine. Il consiste en la mise aux normes et la rénovation, à l'identique, du bâtiment, construit en 1958 par les **frères Arsène-**

Henry connus pour être les initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut. Le siège de la représentation locale de VNF s'y installera en 2022.

Inspirée des œuvres de Le Corbusier, la bourse d'affrètement a été répertoriée dans l'**Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France**, en 2019.

Coût : 1M€

Le coût des travaux de mise en conformité et de remise en l'état à l'identique de la bourse d'affrètement s'élève à environ 1 M€ (dont 300 000€ pour la démolition, le désamianté, le déplombage, la reprise des fondations et les travaux de voirie et réseaux divers). L'aide de la Mission patrimoine ne peut dépasser 300 000 € par projet. Elle sera versée par la [Fondation du patrimoine](#) à VNF, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

Pour aider à financer ce projet, un appel aux dons a également été lancé par la Fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org/70841).

À noter que les aides aux 101 sites sélectionnés représentent une somme globale de 15,2 M € financées grâce aux ressources collectées de la Mission patrimoine. Celles-ci proviennent du Loto du Patrimoine de la FDJ (19,8 M € au 21 décembre 2020), du mécénat de la FDJ (300 000 € annuels), du parrainage de la Monnaie de Paris (778 000 € mobilisés grâce à la vente des pièces d'histoire), de la collecte nationale Mission patrimoine (417 083 € de dons) et d'un mécénat de Christie's (21 150 €). Une somme globale de 6,1 M€ avait déjà été octroyée aux 18 sites emblématiques lors des Journées européennes du patrimoine 2020.

Paru le 7 janvier 2021

Mission Patrimoine : près de 1,4 millions d'euros d'aides accordées pour huit sites en Ile-de-France

La Mission Patrimoine, soutenue par Stéphane Bern, publie ce mercredi la liste du montant des aides accordées à chacun des sites retenus en 2020. Pour les huit sites sélectionnés en Ile-de-France, le montant global de ces aides se monte à près d'1,4 millions d'euros



Le Cellier médiéval d'Ourscamp à Paris - Mission Patrimoine

Huit sites ont été retenus en Ile-de-France en 2020 par la [Mission Patrimoine](#) pour recevoir une aide financière. Le montant de ces aides a été publié ce mercredi.

Cet argent vient compléter les aides publiques ou un autofinancement. Elles ne peuvent pas dépasser 300.000 euros.



Murs à pêches de Montreuil - Mission Patrimoine

Les plus grosses aides vont aux Murs à pêches et à la maison de Gérard Philippe

La somme maximale de 300.000 euros a été versée pour la restauration des murs à pêches de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Près de 927 mètres de murs vont être remis en état via un chantier de formation et d'insertion.

Une enveloppe de 300.000 euros a aussi été accordée pour la réhabilitation de la maison de l'acteur Gérard Philippe à Cergy (Val-d'Oise).



Maison de Gérard Philippe - Mission Patrimoine

La Bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) recevra 292.000 euros pour une remise en état et une mise en conformité.

Le Cellier médiéval d'Ourscamp à Paris pourra financer ses travaux grâce à une aide de 166.000 euros.

Le château de Forges (Seine-et-Marne) reçoit 151.000 euros.



Le Château de Forges - Mission du Patrimoine

Des projets plus petits n'ont pas été oubliés

La Glacière sud et Glacière chapelle à Vanves (Hauts-de-Seine) reçoivent 97.000 euros pour leur restauration.

Le parc Boussard à Lardy (Essonne) touche 78.000 euros.

Le colombier de Périgny-sur-Yerres (Val-de-Marne) reçoit 12.000 euros pour être mis hors d'eau et d'air.



Le colombier de Périgny-sur-Yerres - Mission Patrimoine

L'argent du Loto du Patrimoine soutient 101 sites en France

La [Fondation du Patrimoine](#) verse l'argent aux porteurs de projet au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur présentation des factures.

En tout en France pour 2020, ce sont 101 sites qui sont aidés pour un montant global de 15,2 millions d'euros. Cet argent, collecté par la Mission du Patrimoine, provient principalement du Loto du Patrimoine de la Française des Jeux (FDJ).

■ CONFLANS

MISSION PATRIMOINE. 292 000 euros d'aides pour la rénovation de la bourse d'affrètement

292 000 euros. C'est le montant qui sera versé par la Mission patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine français, dirigée par Stéphane Bern, en vue de la rénovation de la bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine.

Le projet, porté par Voies Navigables de France (Vnf), avait été sélectionné, en août dernier, parmi les 101 retenus pour l'année 2020 par la Mission patrimoine. Il consiste en la mise aux normes et la rénovation, à l'identique, du bâtiment, construit en 1958 par les frères Arsène-Henry connus pour être les initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut. Le siège de la représentation locale de Vnf s'y installera en 2022.

Inspirée des œuvres de Le Corbusier, la bourse d'affrètement a été répertoriée dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France, en 2019.

Le coût des travaux de mise en conformité et de remise en l'état à l'identique de la bourse



La bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine percevra une aide de 292 000 € de la part de la Mission patrimoine dirigée par Stéphane Bern.

d'affrètement s'élève à environ 1 million d'euros (dont 300 000 euros pour la démolition, le désamiant, le déplombage, la reprise des fondations et les travaux de voirie et réseaux divers). L'aide de la Mission patrimoine ne peut dépasser 300 000 euros par projet. Elle sera versée par la Fondation du patrimoine à Vnf, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

Pour aider à financer ce dos-

sier, un appel aux dons a également été lancé par la Fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org/70841).

À noter que les aides aux 101 sites sélectionnés représentent une somme globale de 15,2 millions d'euros financées grâce aux ressources collectées de la Mission patrimoine. Celles-ci proviennent du Loto du Patrimoine de la Française des jeux (19,8 millions d'euros au 21 décembre 2020), du mécénat de la Fdj (300

000 euros annuels), du parrainage de la Monnaie de Paris (778 000 euros mobilisés grâce à la vente des pièces d'histoire), de la collecte nationale Mission patrimoine (417 083 euros de dons) et d'un mécénat de Christie's (21 150 euros). Une somme globale de 6,1 millions d'euros avait déjà été octroyée aux 18 sites emblématiques lors des Journées européennes du patrimoine 2020.

Thomas RICHARDSON

Paru le 28 janvier 2021

La bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine retenue par la Mission Patrimoine

La Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern consacrera une enveloppe de 292 000 € pour la restauration de la bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine.

La bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) figure parmi les 101 sites en France et outre-mer sélectionnés en 2020 par la Mission Patrimoine de Stéphane Bern. Cet édifice répertorié dans l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel de la Région Île-de-France va bénéficier, en ce sens, d'une aide de 292 000 € en vue de sa restauration. Une collecte en ligne a été également lancée pour soutenir financièrement le projet.

Des travaux de mise aux normes et de rénovation vont être entrepris pour remettre le bâtiment en état à l'identique. La démolition, le désamiantage, le déplombage, la reprise des fondations et l'aménagement de voirie et des réseaux divers font également partie des travaux de réhabilitation de la bourse d'affrètement. Ces opérations, d'un montant évalué à 1 M€, seront effectuées par l'opérateur national Voies Navigables de France (VNF). À noter que le bâtiment rénové devrait accueillir le siège de la représentation locale de VNF en 2022.